



## **PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal**

**du 30 Janvier 2023**

### **Présents :**

Mesdames : Marie-Christine BINET, Patricia LAVIGNE, Patricia DEBBAH, Gisèle DUBARRY, Cécile FERBER-LEVÊQUE.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Pierre LASPALLES, Dominique RICHARD, Patrick SOUBIES, Jean-Claude ELEUSIPE, Maurice GUILLAUME.

### **Excusés :**

Emilie BORGELLA a donné pouvoir de vote à Madame Patricia DEBBAH.

Laure TAPIE a donné pouvoir de vote à Monsieur Dominique RICHARD.

Romain MEDUS a donné pouvoir de vote à Madame Gisèle DUBARRY.

### **Absente :**

Madame Stéphanie DOLIE.

Lecture du précédent compte rendu en date du 14 Novembre 2022 par Madame Patricia DEBBAH.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **Délibération : 1 – Subvention au TITRE du FAR 2023**

- Rénovation de 3 ralentisseurs situés Avenue Philadelphie .
- Rénovation des revers d'eau au chemin Riou Arrouy.
- Rénovation avec busage du chemin Cabarrou.
- Elargissement au niveau de la rue Ste Anne.

**Vote** : Unanimité.

#### **Délibération : 2 – Subvention au TITRE de la DETR 2023.**

Réhabilitation de la Maison DAUPHOLE.

**Vote** : Unanimité.

#### **Délibération : 3- Constitution de servitude.**

Pour permettre le passage des réseaux et des riverains, le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire de signer l'acte de servitude, à savoir un droit de passage d'une largeur de 4.50 m, située Avenue Philadelphie de GERDE (nouveau parking).

**Vote** : Unanimité

#### **Délibération : 4 – Enfouissement rue du Bédât**

Réseau téléphonique le SDE prend en charge 19 251.98 euros la commune l'autre moitié. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

**Vote** : Unanimité

Mise en souterrain des fils d'électricité devis SDE : 94 450 euros, commune 50 750 euros.

**Vote** : Unanimité

Eclairage public devis SDE 15 000 euros, commune 25 000 euros.

**Vote** : Unanimité.

Concernant l'éclairage public le conseil municipal approuve l'arrêté qui sera pris par Madame le Maire qui prévoit l'arrêt de l'éclairage public de 23h00 à 06h00.

L'information sera faite auprès des habitants de la commune par papier mis dans les boîtes aux lettres et sur le journal INFO- GERDE.

**Délibération : 5 - PERSONNEL COMMUNAL : création de poste**

Création d'un poste d'adjoint administratif à 20h00 par semaine ayant pour mission : l'accueil du public, les dossiers d'urbanisme et l'état civil.

**Vote** : Unanimité

**Délibération : 6 - FORÊT du MOURGOUEILH : assiette de coupes 2023.**

Le conseil municipal valide l'assiette de coupe 2023 proposé par l'ONF, le prix plancher sera fixé cette institution.

**Vote** : Unanimité

**Délibération : 7 – FORÊT Communale Aménagement 2023-2027.**

Projet de prorogation du plan d'aménagement de la forêt jusqu'en 2027 qui sera pris sous la forme d'un arrêté préfectoral.

**Vote** : Unanimité.

**Délibération : 8 - FORÊT Coupe d'emprise route forestière des Palomières.**

L'ONF avise le conseil municipal de GERDE que l'emprise de la route forestière des Palomières pose problème. Certains arbres menacent de tomber sur la chaussée. Une estimation du volume à débiter serait de 80m<sup>3</sup> et 122m<sup>3</sup> (parcelle 16) qui pourrait être mise à l'affouage.

**Vote** : Unanimité

**QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur Maurice GUILLAUME demande si un calendrier des travaux a été élaboré pour le projet de la Maison DAUPHOLE.

Madame le Maire répond qu'en l'état de l'avancement du dossier un calendrier sera établi avec le cabinet d'architecte.

Fin de la séance à 20H00.

